

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEVIGNY
DU 2 JUILLET 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le deux juillet le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six juin s'est réuni à vingt heures en session ordinaire salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bellevigny sous la présidence de Monsieur Philippe BRIAUD, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 33

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
BRIAUD Philippe	X			
DURAND-GAUVRIT Nicole	X			
PLISSON Régis	X			
GALLIEN Anne-Jo	X			
ALLAIN Michel	X			
VILMUS Marie-Dominique	X			
SIMON Patrick	X			
PLISSONNEAU Sophie	X			
LARDIÈRE Jean-Luc	X			
FLEURY Félix	X			
ROTUREAU Jacky	X			
PAVAGEAU Didier	X			
MALGARINI Gwenaëlle	X			
MARTIN Jacky	X			
TENET Christiane	X			
COCAULT Gaëlle		X		
MIMEAU Nicolas	X			

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CHOUTEAU Annie	X			
GOBIN Sonia	X			
GOUAS Corinne	X			
BONNET Sébastien	X			
BROSSEAU Lydie	X			
BARRAUD Raynald	X			
GIRARDEAU Jérôme	X			
MOUSSELEKY Denis	X			
DUBOIS Florent	X			
VRIGNAUD Nadège	X			
CACHO SANCHEZ Jorge	X			
VILLETTE Anne-Sophie			X	
BATY Annabelle	X			
ROUBY Guillaume	X			
DORGE Anne	X			
LEGOTH Mylène	X			

SECRÉTAIRES DE SÉANCE :

Nicole DURAND-GAUVRIT et Jean-Luc LARDIÈRE
Assistés de Gwénaëlle AUBRET, Adjoint Administratif

Membres élus	33
Présents	31
Pouvoirs	0
Quorum	17

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 26 MAI 2024 :

Aucune observation n'étant formulée ; le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1- ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'INTÉGRATION DES VOIES, ESPACES ET PARKINGS PRIVÉS DANS LE DOMAINE PUBLIC : CONCLUSIONS

DÉLIBÉRATION 01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, par délibération en date du 28 mai 2024, il avait été décidé de lancer une enquête publique pour le projet d'intégrer des voies, délaissés et parkings privés afin qu'ils puissent être pris en charge dans le cadre de leur entretien par la Collectivité.

Cela concerne :

- Rue Berlioz, cadastrée 019 AB 234 d'une superficie d'environ 1 276 m²
- Voie et espace de stationnement rue de la Mercerie, cadastrés 019 AD 22, d'une superficie d'environ 422 m²
- Voie et espace de stationnement boulevard des Chênes, cadastrés 019 AK 004 d'une superficie d'environ 768 m²
- Rue des Ormeaux, cadastrée 019 AK 038 d'une superficie d'environ 698 m²
- Rue des Peupliers, cadastrée 019 AK 032 d'une superficie d'environ 705 m²
- Espace trottoir rue du Stade, cadastré 019 ZB 236 d'une superficie d'environ 44 m²
- Chemin de l'Étèpe, cadastrée 019 AL 123 d'une superficie d'environ 29 m²

L'enquête publique s'est déroulée du 10 au 24 juin 2024 et le Commissaire-Enquêteur a émis un avis favorable sur l'intégration de ces espaces.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'intégration des voies, délaissés et parkings privés dans le domaine public communal
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

2- ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE DÉCLASSEMENT D'UN DÉLAISSÉ CHEMIN DES AJONCS EN VUE DE SA VENTE : CONCLUSIONS

DÉLIBÉRATION 02

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que par délibération en date du 26 mars 2024, il avait été donné un avis favorable à la rétrocession d'un délaissé d'une superficie de 38 m² situé chemin des Ajoncs à la SCI HERIHOME (M. & Mme HERITEAU).

Un accord était intervenu avec la SCI HERIHOME sur la base de la valeur estimée par le service du domaine à savoir 165 €uros net acheteur (frais de géomètre à la charge de la Commune).

Par délibération en date du 17 octobre 2023, il avait été décidé de lancer une procédure d'enquête publique pour pouvoir procéder au déclassement de ce délaissé et à sa vente.

L'enquête publique a eu lieu du 10 au 24 juin 2024 et le Commissaire-Enquêteur a émis un avis favorable à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve cette rétrocession aux conditions évoquées ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes à intervenir.

3- DÉNOMINATION DE LA PLACE À L'ANGLE DE LA RUE DE LA CROIX AUX PAGES ET LA RUE DE L'ARMISTICE *DÉLIBÉRATION 03*

La place située à l'angle de la rue de la Croix aux Pages et de la rue de l'Armistice n'a pas de nom.

Utilisée pour desservir les usages périphériques : Mairie, Église, commerces, écoles, accueil de loisirs, salle d'activités... et four à pain, la Commission « Cadre de Vie » a proposé de baptiser la place :

PLACE DU FOUR À PAIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,, approuve cette proposition.

4- ACHAT D'UNE PARCELLE BOULEVARD DE L'INDUSTRIE (TROTTOIR) APPARTENANT À LA SCI LÉOPOLD *DÉLIBÉRATION 04*

La SCI Léopold, dans le cadre de la vente d'une partie de sa propriété boulevard de l'Industrie, propose de rétrocéder à titre gratuit à la Commune la parcelle cadastrée 019 AE 162 d'une surface de 101 m² qui est un délaissé le long du trottoir.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter cette rétrocession afin d'intégrer la parcelle au domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve cette proposition
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes à intervenir.

5- CRÉATION DUN CONTAT À DURÉE DÉTERMINÉE DE 6 MOIS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET « CRÈCHE » *DÉLIBÉRATION 05*

Dans le cadre de la mise en place de l'organisation de la future crèche, dont la gestion en a été confiée à Familles Rurales, la Directrice de la Micro-Crèche qui participe aux travaux de conception du fonctionnement doit pouvoir disposer de temps en dehors de la structure actuelle.

Il est proposé de créer un contrat à durée déterminée à temps complet de 6 mois (dans le cadre d'emplois des Éducateurs Jeunes Enfants) à compter de septembre pour recruter un personnel apte à suppléer la Directrice pendant cette période.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la création de ce contrat
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de recrutement pour ce contrat.

6- PROJET DE PARCOURS ÉQUESTRE (ITINÉRAIRE) PASSANT SUR LA COMMUNE DE BELLEVIGNY *DÉLIBÉRATION 06*

Considérant l'approbation le 3 juillet 1995 par l'Assemblée Départementale, du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) dont la vocation est d'assurer,

dans le respect de la réglementation, la protection juridique des chemins ruraux inscrits au plan, la continuité des itinéraires de promenade et de randonnée afin de permettre la libre circulation sur ces espaces.

Considérant l'approbation le 29 septembre 2008 par l'Assemblée Départementale, du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) dont la vocation est le recensement sélectif des Espaces, Sites et Itinéraires dédiés aux sports de nature.

Considérant que tout ajout ou modification d'itinéraires peut faire l'objet, sur proposition de la commune, d'une décision de la Commission Permanente du Conseil Général par délégation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Demande l'inscription au PDIPR, et au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), si le circuit y est inscriptible, des itinéraires décrits dans le tableau et détaillés sur la cartographie jointe.
- Demande la labellisation du circuit en cas d'éligibilité.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer, le cas échéant, la convention de partenariat PDESI ou Label avec le Conseil général.

Cette délibération ne concerne pas l'entretien de ces itinéraires mais entraîne l'impossibilité de vendre les chemins ruraux sauf si la continuité est rétablie par un itinéraire de même valeur.

7- DÉCISIONS DU MAIRE

↻ Information sur devis signés:

↪	ETAR BIRON	Broyage des accotements	10 767,82 € TTC
↪	GOUPIL	Véhicule G4L électrique (services techniques)	38 450,06 € TTC
↪	SIGNAUX GIROD	Panneaux signalisations et n° rues	14 521,62 € TTC
↪	VFE	Remplacement éclairage salle de sports Saligny en LED	43 500,00 € TTC
↪	COLAS	Évacuation merlon de terre rue de l'Epine	44 382,00 € TTC

21- DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

→ Commune déléguée de Belleville sur Vie

- ✓ Parcelle 019 AI 023
Famille TERLAT → Mme Francine PENAUD
- ✓ Parcelle 019 AD 195
M. Alexis NICOLAS → Mme Claire MAILLET
- ✓ Parcelle 019 AC 099p
Mme Gisèle GRASLEPOIS → Mme Hélène BUTON
- ✓ Parcelle 019 AC 262
M. Marc THOMAS → M. Styven SIGOGNE
- ✓ Parcelle 019 ZB 629
Les Jardins de Bellevigny → ORION

- ✓ Parcelle 019 AH 086
Famille ORCEAU → M. Valentin SAUVETRE & Mme Julienna TESSIER
- ✓ Parcelle 019 AK 245
SCI L'ORCHIDÉE → Famille KERAVEC
- ✓ Parcelle 019 AK 027
Famille GUICHETEAU → M. & Mme Janick GIRARD

15- RAPPORT DES COMMISSIONS

A- Intercommunalité (Jacky ROTUREAU)

Jacky ROTUREAU fait le point sur les questions évoqués en réunions de bureaux et conseils communautaires de juin et juillet :

- L'observatoire ZAN et évolution du PLUi-H
- Le Fonctionnement du service Conseil Rénovation Habitat
- La mobilité : Études sur projet de navettes de transport « Aizenay – Le Poiré – Bellevigny »
- L'installation d'ombrières photovoltaïques par « Vie et Boulogne Énergie »
- Les activités économiques
- L'assainissement : transfert éventuel de la compétence vers la CCVB au 01/01/2026 ?
- L'environnement : réflexions pour limiter le nombre d'accès en déchèterie :

B- Voirie (Nicole DURAND-GAUVRIT – Patrick SIMON)

Nicole DURAND-GAUVRIT fait le point sur les travaux de voirie en cours :

- Les travaux rue de l'Océan sont terminés.
- La place du Four à Pain : les travaux sont en cours de finition, reste le marquage. Une partie de ce parking restera "sablée", elle pourra être utilisée comme terrain de pétanque ainsi que de places de stationnement.

Dans le cadre du programme de « point à temps », il est demandé aux membres de la commission de commencer à faire le repérage des réparations à faire.

C- Sports-Vie Associative (Philippe BRIAUD)

Philippe BRIAUD évoque les assemblées générales des clubs sportifs : Basket, Foot de Saligny et Foot de Belleville, Tennis de Table, École Sports et Vie ; reste à venir, celle du badminton.

Il évoque également les réunions de préparation pour les plannings pour la saison 2024/2024. Cela fonctionne bien. Il informe le Conseil Municipal qu'il a été précisé aux associations sportives que la priorité serait donnée au championnat régulier dans le cadre des manifestations exceptionnelles.

D- Marchés (Anne-Jo GALLIEN)

Anne-Jo informe que la Commission qui s'est déplacée sur le marché mensuel de Mouilleron le Captif.

La Commission va travailler sur le projet d'évolution des marchés (fréquence, commerçants...).

E- **C.C.A.S. (Anne-Jo GALLIEN)**

Anne-Jo GALLIEN informe le Conseil Municipal que le programme de la Semaine Bleue 2024 et les sorties du « dimanche » a été validé.

EHPAD l'Orée du Bocage : les travaux de rénovation sont en cours.

Le Comité de Vie Sociale se déroule le 11 juillet.

Anne-Jo évoque le nombre de familles en difficulté. actuellement, le CCAS suit 30 dossiers « sensibles ». Elle en profite pour remercier les 4 membres bénévoles.

F- **Écoles (Sophie PLISSONNEAU)**

Sophie PLISSON présente au Conseil Municipal les effectifs prévisionnels des écoles publiques pour la rentrée de septembre :

NIVEAU	Les Chaumes		Le Sablier du Frêne	
	Effectifs prévisionnels	Rappel effectifs 2023	Effectifs prévisionnels	Rappel effectifs 2023
TPS	4		3	
PS1	20		17	
MS	27		13	
GS	22		15	
Total Maternelle	73	69	48	52
CP	22		22	
CE1	22		16	
CE2	23		18	
CM1	26		22	
CM2	26		14	
Total Élémentaire	119	121	92	88
TOTAL ÉCOLES	192	190	140	140

Les membres des conseils d'écoles remercient les agents municipaux pour les travaux de maintenance.

Sophie PLISSONNEAU évoque également le projet de réaménagement de la cour de l'école maternelle avec l'abattage d'un arbre malade, la suppression du bitume côté rue de Gaulle pour le remplacer par de la pelouse et l'installation d'une pergola avec des plantes grimpantes.

La distribution des clés USB aux CM2 aura lieu jeudi et vendredi.

G- **Enfance – Familles (Marie-Dominique VILMUS)**

Marie-Dominique VILMUS informe le Conseil Municipal :

- La fête de l'été de la micro-crèche qui se déroulera le 26 juillet avec pour thème cette année "viens, je t'emmène... découvrir le monde".
- L'avancement du projet "crèche"

- La journée intergénérationnelle à l'EHAPD : Cette journée où le CMJ, les enfants de la micro-crèche et les résidents a connu un vif succès. Le souhait serait d'organiser ce type de rencontre deux fois par an.
- Le CMJ
 - avec la visite de la brigade de gendarmerie du Poiré sur Vie durant laquelle la lieutenant LEJEUNE a expliqué le fonctionnement de la brigade.
 - Avec la matinée de fin de mandat :
L'éco-balade avec le CDOS pendant laquelle 6 kg de déchets ont été ramassés dans les différents parcs de la Commune (les Chaumes, St Germain et le parc de la Mairie).
Et la remise des diplômes des jeunes conseillers qui terminent leur mandat.
- Les actions de la Communauté de Communes avec les "instants parents"

H- Culture – Communication (Jean-Luc LARDIÈRE)

Jean-Luc LARDIÈRE évoque :

Culture :

- la fête de l'Été du 7 juillet : rappel des différents horaires (16 heures : préparation logistique...).
- La visite historique et commentée à travers l'ancien bourg le 30 juillet
- La balade entre deux Rives, à la découverte de Saligny avec pour thème le "four à pain" le 10 juillet. L'animation sera assurée par l'association du Four à Pain.

I- Urbanisme – Cadre de Vie (Michel ALLAIN)

Michel ALLAIN informe le Conseil Municipal :

- Le lotissement « les Tonnelles » : poursuite des travaux de viabilisation. Les voies principales ont été empierrées, celui des voies secondaires devraient être réalisés prochainement
- La liaison piétonne entre la Mairie et la salle d'activités où des jeux seront installés.
- Le déplacement des toilettes automatiques place du Four à Pain

J- Patrimoine (Félix FLEURY)

Félix FLEURY informe le Conseil Municipal de la tenue de la dernière réunion de la commission :

- L'Espace Charette : le permis de construire est déposé ; l'appel d'offres en en cours de préparation
- Salle de la Marelle et salle d'activités : travaux de peinture début juillet et début août
- Centre de la Loisirs la Marelle : création d'un bloc "sanitaires" : l'appel d'offres en terminé et l'analyse des offres est en cours.
- Crèche : les travaux de terrassement devraient commencer cette semaine.
- Église : l'entreprise a été relancée pour les travaux de parquet
- Sécurisation des bâtiments par l'éclairage (sorties de réunions). Les sites retenus sont les suivants :

- L'accueil de loisirs allée du Parc
 - La Mairie de Belleville
 - Salle des Magnolias
 - Salle d'Activités (vérifier si cela est possible)
- Vidéoprotection – phase 2 : les bâtiments et les sites pressentis :
- Place du Champ de Foire
 - Les écoles des Chaumes
 - Les abords de L'école St Augustin
 - Les abords du Collège Saint Exupéry
 - Les abords de l'école du Sacré Cœur
 - L'accueil périscolaire allée du Parc
 - La salle du Quadrille

16- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le tenue du second tour des élections législatives. Il rappelle le déroulement du vote (vérification du bureau...) et la procédure à respecter dans le cadre des procurations.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance et propose aux membres de signer ⁽¹⁾ avec elle le procès-verbal de la séance pour les délibérations rappelées ci-après par leur objet :

1. Enquête publique sur l'intégration des voies, délaissés et parkings privés en vue de leur intégration dans le domaine public communal : conclusions
2. Enquête publique pour le déclassement d'un délaissé chemin des Ajoncs en vue de sa vente : conclusions
3. Dénomination de la place à l'angle de la rue de la Croix aux Pages et de la rue de l'Armistice
4. Achat de la parcelle 019 AE 162 boulevard de l'Industrie (trottoir) appartenant à la SCI LEOPOLD
5. Création d'un contrat à durée déterminée de 6 mois pour l'accompagnement du projet « crèche »
6. Projet de parcours équestre (itinéraire) passant sur la commune de Bellevigny

Suivent les signatures

(1) En cas de non-signature, indiquer le motif

Délibérations certifiées exécutoires par M. Philippe BRIAUD, Maire,, compte-tenu de la réception en Préfecture à la date indiquée sur les extraits et de la publication du 3 juillet 2024